

Association Culturelle Saint Clair

EXERCICE 2022

1. RAPPORT MORAL

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Notre équipe est heureuse de vous accueillir pour vous présenter le bilan de l'année 2022 et les perspectives 2023, à l'occasion de la 8^{ème} **Assemblée Générale** de l'Association Culturelle Saint Clair. Nous tenons à vous remercier pour votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à nos activités et au fonctionnement de notre association.

Les missions de l'association

Créée le 12 mars 2015, l'ACSC poursuit ses activités en corrélation avec les missions définies dans ses statuts (modifiées lors de l'AG de Mars 2016), à savoir :

- . **l'organisation et l'encadrement de la manifestation artistique « Artistes en Mai »,**
- . **la promotion, en milieu rural, de l'Art dans toutes ses disciplines.**

Objectifs

Nous travaillons au **développement et à la pérennité de cet événement artistique**, placé au centre de nos statuts. Son organisation, son esprit et sa démarche appréciés, nous poursuivons nos efforts dans ce sens. C'est ainsi que 2023 signera la 12^{ème} édition.

Notre souhait est de **compléter l'offre artistique par des manifestations variées**, de qualité, innovantes et singulières à l'image de la représentation de cirque. Elles se veulent tout public car elles présentent un caractère familial et transgénérationnel.

Ce sont des moments de rencontre, de partage et de convivialité, tout en privilégiant la simplicité et l'authenticité.

Animer, créer et développer du lien social est l'essence même de notre association pour le dynamisme du village.

C'est ENSEMBLE, animés par la même passion, que nous contribuons à cette œuvre majeure : **celle de mettre la Culture, les Arts, à la portée de tous, en milieu rural.**

Par l'ambition qui est la nôtre, cette offre se veut compléter le maillage culturel et artistique du village et du Vexin.

Le retentissement de ces manifestations dépassant les frontières de notre village, elles permettent aussi de **faire connaître la commune de Frémenville**, de la valoriser.

Activités et manifestations

C'est avec une grande satisfaction que nous constatons que le public répond présent à chacune de nos propositions assurant leur succès sauf si les conditions météorologiques ne sont pas en notre faveur.

Même si les idées fourmillent, **nous ne pouvons guère augmenter le nombre de manifestations** car elles demandent un travail important d'anticipation et de préparation, notamment pour « *Artistes en Mai* », qui demande un investissement sur l'année.

Nous devons faire face aussi aux **contraintes matérielles et logistiques** freinant l'offre culturelle et le choix des propositions.

La réussite des manifestations, les retours positifs des Frémillons et des adhérents, leurs encouragements sont des **éléments de motivation** nous permettant de poursuivre nos actions dans le droit fil des valeurs de l'association.

Grâce à son dynamisme, notre association devient reconnue et est soutenue par **les partenaires institutionnels**, notamment par le succès de l'événement artistique « *Artistes en Mai* »,

Le bilan des actions 2022 vous sera présenté dans **le rapport d'activités**, à savoir :

- les balades du petit patrimoine
- la 11^{ème} édition d'Artistes en Mai
- la journée du patrimoine
- le spectacle de cirque
- la sortie théâtre

Au niveau financier

Pour faire fonctionner une association, il faut aussi et surtout parler « **ressources** ».

Les recettes principales sont les adhésions. Y sont soumis les marcheurs, les artistes et toutes les personnes qui souhaitent soutenir l'association.

Pour 2022, nous avons bénéficié d'une subvention municipale de fonctionnement, d'une subvention du PNR fléchée vers « *Artistes en Mai* » et nouveauté, d'une minime subvention du Conseil départemental que nous avons fléchée vers le cirque.

Le compte d'exercice 2022 et le budget prévisionnel 2023 seront détaillés ds le rapport financier et vous seront présentés par la trésorière.

Les adhésions de 2022, les différentes subventions, la recherche de projets accessibles, ainsi qu'une gestion efficace permettent l'équilibre des comptes.

Orientations 2023

Nous tâchons d'innover chaque année par au moins une nouvelle activité ou manifestation pour éviter un effet de lassitude et compléter ainsi l'offre territoriale.

Nous vous ferons part de nos projets pour 2023.

Conclusion

Depuis sa création en 2015, l'ACSC ancre ses convictions et promeut ses idéaux : artistique, lien social et bénévolat. Ces engagements ont orienté notre stratégie durant ces années et ont permis de construire et consolider notre identité associative dans le tissu du village.

Les objectifs généraux sont atteints et nous poursuivons nos efforts en ce sens pour développer l'offre et la qualité des manifestations tout comme nous nous attachons à maintenir la qualité relationnelle avec les adhérents et les partenaires.

Tous les indicateurs prouvent la bonne santé de l'association et nous invitent à poursuivre notre engagement sur la voie que nous avons tracée.

Annonce du sommaire

Voici l'essentiel des éléments que nous allons détailler au cours de cette soirée.

Nous présenterons et soumettrons à vos votes : le rapport moral, le rapport d'activités, les tarifs de la cotisation, les orientations 2023 et le rapport financier puis nous établirons la composition du CA.

Remerciements :

Mais avant de vous présenter ces différents éléments, qu'il me soit permis de **remercier à titre personnel et comme présidente de l'ACSC, les membres du conseil d'administration** qui consacrent de leur temps personnel à la préparation et la réalisation des projets énoncés.

Une mention particulière à l'**animateur** des balades du petit patrimoine qui encadre généreusement cette activité et pour le **webmaster** qui assure la mise à jour régulière du site de l'ACSC.

J'aimerais aussi en tant que présidente et au nom du conseil d'administration, renouveler un hommage appuyé aux **20 bénévoles** qui viennent compléter notre équipe et répondent toujours présents lorsque nous sollicitons leur aide et leur intervention le moment venu : logistique, tenue des stands, reportage photos.... Sans eux, sans leur gentillesse, leur aide et leur enthousiasme, nous ne pourrions pas mener ces projets à terme.

Cette année, malgré des conditions matérielles compliquées à gérer demandant une logistique appuyée, nous sommes parvenues, grâce à eux, à maintenir les manifestations et contribuer à leur réussite.

Je remercie **la municipalité** pour son soutien financier et sa collaboration pour la logistique, notamment le maire adjoint, responsable des travaux, toujours disponible à nos demandes.

J'y associe M. le **maire de Longuesse** qui nous prête gracieusement barnums et chaises pour nous permettre d'accueillir le public d'« *Artistes en Mai* ».

Mais bien sûr, l'association ne pourrait fonctionner sans **le soutien de ses adhérents** : exposants, marcheurs, ou sympathisants, qui nous accordent leur confiance.

Sachez que votre engagement est infiniment précieux.

L'assemblée générale

Comme les textes le soulignent, pour la présentation de l'exercice 2022, seuls les adhérents de 2022 ont une voix délibérative ; les adhérents de 2023, des années précédentes ou non adhérents n'ont qu'une voix consultative.

La présidente
Y. Guiloineau